



9810 - Son père lui réclame une partie de la dot

question

Voici une femme qui va se marier. Son père lui a demandé de lui donner une partie de la dot. Doit-elle la lui remettre ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Oui, elle peut bien offrir à son père une partie de la dot, s'il se trouve dans le besoin. C'est même préférable. S'il n'est pas dans le besoin, il n'y a aucun inconvénient à lui en donner. Car l'intéressé est libre et majeure donc apte à gérer ses biens comme elle l'entend.